

## DÉCLARATION LIMINAIRE CTL du 30 septembre 2021

Monsieur le Président,

Une fois n'est pas coutume, nous commençons cette déclaration liminaire par une bonne nouvelle. La pandémie de COVID-19 recule significativement en France métropolitaine (dans les DOM la situation reste préoccupante) même si la vigilance doit rester de mise.

Cette amélioration sur le plan sanitaire ne saurait toutefois occulter la dégradation sociale et professionnelle que les agentes et agents de la DGFIP subissent.

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques appelle l'ensemble des personnels de la DGFIP à la grève interprofessionnelle du 5 octobre, et par leur mobilisation à donner à cette journée une forte tonalité DGFIP pour construire dans notre administration le rapport de force nécessaire pour faire aboutir nos revendications.

**La DGFIP supprime des emplois statutaires qualifiés mais recrute des contractuels précaires...** La montée de la précarité au sein de la fonction publique n'améliorera pas la situation des salarié.es du secteur privé et contribuera à nourrir la précarité alors qu'il faudrait au contraire la combattre.

**La stratégie qui se dessine est donc claire : le contrat plutôt que le statut, la précarité plutôt que l'intérêt général, le court terme plutôt que le long terme, la flexibilité plutôt que la stabilité.**

Les pouvoirs publics affirment qu'ils mettent tout en œuvre pour une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences. Celle-ci pourrait en théorie conduire à déterminer les besoins et l'évolution des emplois nécessaires. Manifestement, on est loin de cet objectif. Les autorités qui impulsent ce genre de démarche tombent le masque : la rapidité avec laquelle elles se sont ruées sur la possibilité de recruter des contractuels en dit long. Outre son caractère très idéologique, ce choix démontre également que la DGFIP a bien besoin d'emplois...

Par ailleurs, le recrutement de contractuels n'est pas sans soulever des problèmes en termes de formation, de respect de la confidentialité, d'incidences vis-à-vis des possibilités de mobilité géographique choisies des personnels de la DGFIP (cette dernière n'hésitant pas à geler des postes pour les pourvoir par voie contractuelle)...

La DIRCOFI Centre Ouest en bon petit soldat zélé et servile décline cette stratégie caractérisée par la suppression d'emplois et la précarité pour les personnels nouvellement recrutés.

Il n'est certes pas interdit d'avoir une vision libérale et rabougrie du service public, il faut juste pourvoir l'assumer sans vergogne. Les fossoyeurs nationaux comme locaux du service public fiscal sont souvent des hauts fonctionnaires dont la position hiérarchique les met à l'abri de toute situation de précarité. Ils se sont appuyés sur un système de valeurs et de garanties pour dérouler leur petite carrière qu'ils renient sans état d'âme pour donner un nouveau rebond à celle-ci, l'opportunisme étant trop souvent leur principale boussole professionnelle. Faire carrière est tout-à-fait respectable,

encore faut-il respecter les valeurs du service public et garantir l'intérêt général. Oui, SOLIDAIRES Finances Publiques a un conflit de valeurs avec les tenants du démantèlement des structures, des missions et des garanties des personnels de la DGFIP !

SOLIDAIRES ne confond pas la hiérarchie de commandement et la hiérarchie de proximité. Les cadres de la DGFIP ne sont d'ailleurs pas épargnés par ce démantèlement. Ils subissent de plein fouet les réformes voulues par le gouvernement Macron :

- par l'ouverture des postes aux contractuels, y compris les postes de direction, les cadres ont moins de débouchés
- par la mise en place du NRP qui conduit à la réduction des emplois et des postes comptables, les cadres ne peuvent plus se repositionner sur un emploi ou un poste équivalent
- par les règles d'affectation et la généralisation du recrutement au choix et des appels à candidatures, les cadres sont à la merci d'un directeur tout puissant
- par la suppression de la Responsabilité Pécuniaire et Personnelle des comptables (RPP) par un régime unifié de responsabilité des gestionnaires publics, les cadres sont encore plus exposés aux sanctions qui ne seront plus rémissibles ni assurables !

Qui sera comptable demain ? Certainement un contractuel pour 3 ans renouvelables.

### **Concernant l'ordre du jour de ce CTL :**

A propos du bilan 2020 des effectifs, SOLIDAIRES ne peut que condamner l'inexorable diminution des emplois à la DIRCOFI Centre Ouest.

S'agissant du DUERP-PAP, SOLIDAIRES aurait pu faire un copier-coller de précédentes déclarations liminaires sur le sujet des Risques Psycho Sociaux. Non seulement les mesures retenues en matière de RPS sont notoirement insuffisantes mais la direction de la DIRCOFI Centre Ouest a encore pris des décisions qui vont augmenter la gravité et la fréquence de ces RPS. Après l'augmentation des objectifs à 14 affaires par vérificateur (ce qui impacte également les cellules d'appui, les chefs de brigade, les services de programmation, la SIII, les services de direction, ...), la surcharge de travail induite par la note patrimoniale du 1<sup>er</sup> mars 2021, la traçabilité tatillonne exigée par la note sur la garantie fiscale du 6 septembre courant,... à quand une nouvelle exigence sur fond de moyens décroissants ?

Lors de la journée d'accueil des nouveaux collègues, la direction a indiqué une nouvelle fois qu'elle pouvait reprendre la confiance qu'elle accordait aux nouvelles agentes et nouveaux agents. SOLIDAIRES s'étonne : comment peut-on reprendre ce que l'on est incapable d'accorder ? Et finalement, la question n'est-elle pas plutôt de savoir si les agentes et agents peuvent vraiment avoir confiance en leur direction? Comment avoir confiance dans une direction qui n'a que faire des conditions de travail des personnels de la DIRCOFI Centre Ouest ?

Tout au long de ce CTL, les élu.es de SOLIDAIRES Finances Publiques reviendront plus précisément sur tous les sujets à l'ordre du jour.

En conclusion, et pour reprendre une citation de Jean-Eudes VIAYINON, "*L'échec n'est pas une erreur. L'abandon en est une.*" Solidaires vous invite Monsieur le Président à ne pas abandonner les valeurs du service public de l'impôt.

***Il est demandé que cette déclaration liminaire soit jointe au PV de ce CTL.***